

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC DE KERDEVEZ sur la commune principale de l'AIOT Kerdevez 29530 PLONEVEZ DU FAOU.

La référence de votre dossier est A-4-7PNCUTHGA et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 21/06/2024 à 09h40 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

**Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)**

**Les prescriptions applicables à l'installation**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **88197020600010**

Raison sociale **GAEC DE KERDEVEZ**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**KERDEVEZ**

**29530 PLONEVEZ DU FAOU**

### Signataire

Qualité : **Membre du GAEC**

### Référent

Fonction : **Chargée d'études**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC DE KERDEVEZ**

Description des activités :

**Le GAEC DE KERDEVEZ est soumis au régime de la déclaration pour un élevage de 72 vaches laitières au site « Kerdevez » à PLONEVEZ-DU-FAOU et souhaite déclarer un effectif de 140 vaches laitières et la suite. Le projet nécessite la construction d'une fosse de 2200 m<sup>3</sup> total et l'extension de la stabulation des vaches laitières, de la nurserie et des silos. Les vaches laitières ont une production supérieure à 8500L et pâturent 5 mois de l'année. La norme azote par vache est donc de 111 unités. La salle de traite est de type EPI 2x6 et les eaux blanches sont recyclées. Les eaux de traite sont stockées dans la fosse STO1 découverte de 800 m<sup>3</sup> total. Les vaches laitières seront logées dans une stabulation de 119 logettes système lisier. Le lisier sera raclé et stocké dans la fosse en projet. Des transferts sont effectués entre la fosse STO1 et la fosse découverte en projet de 1800 m<sup>3</sup> total. Les veaux de plus de deux mois, les génisses et les vaches taries sont logées sur aire paillée. Le fumier très compact de litière accumulée est curé tous les 2 mois et stocké au champ. Les ouvrages de stockage existants et en projet permettront de répondre à la durée de stockage minimum réglementaire. Le GAEC reprend des terres de Monsieur Jean-Yves BANCHARD. La SAU après projet sera de 148,29 ha. Cela permettra de respecter le seuil fixé par la norme nitrate, malgré l'augmentation d'effectif. Un tiers se situe à moins de 100m de l'exploitation, une demande de maintien de dérogation est présentée. Les distances réglementaires vis-à-vis des forages, puits, cours d'eau et plans d'eau sont respectées.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

**Kerdevez**

**29530 PLONEVEZ DU FAOU**

X : 191547

Y : 6819272

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions

permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Construction d'une fosse non couverte de 2200 m3 total soit 1944 m3 utile. Extension de la stabulation des vaches laitières et de la nurserie. Extension des silos.**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 140 u	Nombre de vaches 68 u	D

## 6 - Mode d'exploitation

### Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

### Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

**Le GAEC reprend 76 ha de Monsieur Jean-Yves Blanchard et disposera après projet d'une SAU de 148,29 ha. L'augmentation d'effectif entraîne une augmentation du volume de déjections à gérer. La pression azotée sera de 123 uN/ha après projet et respecte le seuil fixé par la directive nitrate**